



# Communiqué de presse

13/02/2020

Lors d'un contrôle interne, nous avons constaté que l'emballage du «Fleuron de Bruges Delhaize» portait une mauvaise étiquette, à savoir celle de la «Bûche de Tradition Cendrée». Par conséquent, **l'allergène «Œufs» n'est pas mentionné**. Cela peut constituer un risque pour les personnes qui y sont allergiques.

Delhaize a donc décidé, en concertation avec l'AFSCA, de retirer du marché tous les produits portant la mauvaise étiquette et d'informer les consommateurs.

## **Info produits :**

**Nom de produit:** Fleuron de Bruges

**Nom indiqué sur l'étiquette :** Bûche Tradition Cendrée

**Marque :** Delhaize

**Numéro de lot :** Lot 38

**Date de péremption :** 28/02/2020

**Période de commercialisation :** 11/02/2020 – 12/02/2020



Chaque jour, Delhaize effectue des centaines de contrôles de qualité en interne afin de garantir à tout moment la qualité et la sécurité alimentaire de ses produits.

Entre-temps, Delhaize a déjà retiré des rayons tous les produits concernés et renforcé les contrôles vis-à-vis du produit et du fournisseur. Delhaize demande aux clients qui ont acheté ce produit et qui sont allergiques aux œufs, de ne pas le consommer. Les clients ont la possibilité de rapporter le produit en question au point de vente où ils l'ont acheté. Le remboursement de chaque article incriminé est garanti.

## **Conseils et informations destinés aux consommateurs :**

### **Que faire si vous avez déjà acheté le produit ?**

Si vous êtes allergique aux œufs, veuillez ne pas consommer ce produit et le retourner au magasin.

**Pour de plus amples informations, les clients peuvent s'adresser à notre service Clients au numéro gratuit : 0800/95 713**

## **Informations de presse**

Roel Dekelver – External communications Manager Delhaize Belgique

Tél. : +32 (0)2 412 84 51 – E-mail : [rdekelver@delhaize.be](mailto:rdekelver@delhaize.be)

**Afficher jusqu'au:** 28/02/2020